

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Table with columns for 'EDITION QUOTIDIENNE' and 'EDITION SEMI-QUOTIDIENNE', listing prices for various subscription durations.

Bureaux à Québec: No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire: S. MARCOTTE

Rédacteur en Chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Table listing rates for different types of advertisements, such as 'Six lignes, première insertion' and 'Chaque insertion suivante'.

Les annonces déposées à Montréal, chez FABRE & GRAVEL avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 219, rue de la Grande-Allée.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 3 OCTOBRE 1876

LES BRULERS DE VILLERS

Je lui reproche de m'avoir fait subir un long mois de prison pour m'être battu avec l'un de ses écuyers sans avoir en congé de lui, et mieux encore, de m'avoir infligé cette infamie après quelques années de loyaux services.

ment de me prendre en croupe jusqu'au château du seigneur de Villers, sur l'excellent cheval que vous paraissez avoir.

—Je suis porteur d'un secret qui importe sérieusement à la sûreté et peut-être à la vie des habitants de ce château.

—Le chapelain du seigneur de Villers... bénie soit la mère qui vous porta, mon révérend! s'écria Guy de Fontenelle en sautant en selle avec la légèreté d'un oiseau.

—L'édifice seigneurial où nous allons conduire le lecteur étonné, ainsi que nous l'avons dit, bâti sur une roche de granit qui dominait la plaine de plus de deux cents pieds.

—Hô! seigneur prêtre! cria-t-il en lui barant résolument le passage. L'ecclésiastique s'arrêta comme épouvanté devant cette apparition inattendue; cependant il répondit d'une voix qui ne manquait pas d'une certaine assurance.

en partie occupé par une tribune circulaire, richement tapissée et destinée au seigneur de Villers et à sa famille.

—En ce moment, la lune, perçant à grand-peine les sombres nuages qui l'enveloppaient depuis longtemps, apparaissait derrière la forteresse, dont la masse noire se découpait sur le ciel.

—Les archers, fort intrigués, restaient immobiles à leur poste d'observation. La route, qui se déroulait comme un ruban autour de la citadelle, leur permit bientôt de voir que le cheval portait deux hommes.

—Ce sont des amis de la maison munis de nouvelles importantes, répondit le chapelain d'une voix qui, du côté de la sonorité, ne le cédait en rien à celle du capitaine.

—Cela vous étonne de la part d'un chapelain; vous en aurez vite l'explication. Veuillez d'abord nous donner des détails sur ce que vous avez appris.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE BIJOUTERIE ET D'HORLOGERIE.

Le Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un établissement au

No. 241, rue St. Paul, en face du Marché du Palais, et No. 158, rue St. Jean, en dehors, QUÉBEC.

L'assortiment varie et considérable qu'il vient justement de recevoir et consistant en: MONTRES en Or et en Argent, CHAINES en Or, Argent et Cheveux, ÉPIGLETES de toutes sortes pour Dames et Messieurs, etc.

COMPAGNIE D'ASSURANCE NORTH BRITISH & MERCANTILE

D'EDINBOURG ET LONDRES. CAPITAL DEUX MILLIONS STERLING. Fonds accumulés au-delà de quinze Millions de Piastres.

PHARMACIE CENTRAL GRANDE VENTE A BON MARCHÉ

120 et 122, rue St. Joseph, J. VELDON, Chimiste et Drogiste, PROPRIÉTAIRE.

EN DÉCHARGEMENT PAR LA BARGE PROTECTEUR.

100 tonnes de Son, 500 quarts de Fleur Royal Mills, 700 quarts de Bonne Fine, 100 quarts Middling inspectés.

SOUS PRESSE

Et distribuée bientôt au public, une liste d'au-dessus de 500 Achetants de Pianos à Québec et dans le voisinage, des Pianos renommés.

CHICKERIKO, STEINWAY, HAINES' Orgues et Harmoniums

Mason et Hamlin Prince et Bell & Co. Une grande variété des Instruments ci-dessus mentionnés toujours en mains et à vendre à des termes de paiement faciles.

ON DEMANDE

100 TAILLEURS DE PIERRE d'ici au printemps prochain pour travailler à la Section No. 5, élargissement du Canal Lachine.

En déchargement du Navire Aldebaran: Briques Réfractaires choisies de Mille Carr. En vente au plus bas prix de détail.

Le meilleur Charbon de Newcastle à Grille. A vendre par CHAS. POSTON & Co.

ANTHRACITE AMÉRICAIN! A Grille, Egg, à Poêle et Cheminée. A vendre par CHAS. POSTON & Co.

CHARBON A ENGIN. Ecossais, Maryport et Provinces Maritimes. A vendre par CHAS. POSTON & Co.

FAIENCE! Les soussignés sont désireux d'annoncer que leur assortiment de Vaisselle est maintenant au complet et qu'il s'agit en mesure d'offrir au public un premier choix de

SERVICES A DINER, SERVICES A THE, SERVICES A DEJEUNER. En Porcelaine Française.

RENAUD & CIE., 24, rue St. Paul, Québec, 12 septembre 1876.

EN RÉCEPTION. 1,000 PEAUX SAINDOUX de Fairbanks & Co. A BAS PRIX.

J. B. RENAUD & CIE., 72 à 74, RUE ST. PAUL, Québec, 8 septembre 1876.

RESTAURANT POULIN Le soussigné, tout en remerciant le public en général et ses amis en particulier de l'encouragement qu'il a reçu depuis l'ouverture de son nouveau restaurant, croit de voir annoncer qu'il vient de faire des améliorations à son établissement.

VAISSELLE! Nous venons de recevoir une magnifique collection de SERVICES A DINER qui seront vendus complet ou en partie.

C. PEVERLEY & CIE., RUE ST. JEAN, Québec, 6 septembre 1876.

Nouveau Restaurant. Coin des Rues du Pont et du Roi, St. Roch de Québec.

UNE CARTE. Toutes les personnes souffrant des erreurs et des indications de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, de débilité, d'excitabilité, etc., trouveront un remède qui les guérira, SANS CHARGE EXTRA.

EDMOND FÉLAND, Restaurateur, Coin des rues du Pont et du Roi, Québec, 19 août 1876.

A Vendre ou à Louer

La grande Bâtisse au coin des rues Docteur et des Commissaires, occupée actuellement par M. Bigler, manufacturier de chaussettes, avec un hangar à deux étages en briques et passage couvert communiquant entre les deux Bâtisses. Cette propriété peut être utilisée pour toutes sortes de manufactures. Possession en sera donnée au 1er novembre prochain.

JEAN BARBEAU, Rue des Fossés, No. 174, St. Roch, Québec 14 juillet 1876-3mp

Corporation de Québec. Bureau de l'Ingénieur de la Cité. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 23 septembre 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des Soumissions en lettres, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau d'ici à JUDI le 5 OCTOBRE prochain, à 7 heures du soir, pour les travaux de réparation au pont de l'Acadie sur la rivière St. Charles, suivant les plans et devis qui l'on peut voir à ce bureau.

CHS. BAILLAIGE, Ingénieur de la Cité, Québec, 23 septembre 1876-1f

Corporation de Québec. Bureau de l'Ingénieur de la Cité. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 28 septembre 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que des Soumissions en lettres, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau d'ici à MERCREDI le 1 OCTOBRE prochain, à 4 heures d'après-midi, pour la construction d'un pavé en pierre posée sur les rues St. Paul et St. Joseph, suivant les plans et devis qui l'on peut voir au bureau du soussigné.

CHS. BAILLAIGE, Ingénieur de la Cité, Québec, 24 septembre 1876-1f

Corporation de Québec. Bureau de l'Ingénieur de la Cité. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 22 septembre 1876.

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que le Département du Feu étant sur le point d'acheter un ou deux Engins à Vapeur pour le feu, invite les fabricants d'engins, soit du Canada ou des États-Unis, à prendre part à un concours qui aura lieu le 24 et 25 du mois d'OCTOBRE prochain, à Québec, afin de s'assurer quels sont ceux qui répondraient mieux aux besoins de la Cité.

L. A. CANNON, Greffier de la Cité, Québec, 22 septembre 1876.

BLUMHART & CIE., PAPETERIERS, EN CROS ET EN DETAIL. No. 87, RUE ST. PIERRE.

Papier Anglais, Papier Écossais, Papier Américain, Dans toutes les grandes villes le papier à billet jusqu'à l'Impérial.

Papier à Dessin, Papier à Tracer, Toile à Tracer, Enveloppes de toute grandeur et qualité.

Correspondances, Documents Authentiques et Blancs de toute espèce. Ce papier qui réunit l'avantage de la blancheur et celui de la force est maintenant en usage dans les principaux bureaux de banques, de commerce et d'administration.

ANNONCES NOUVELLES.

A louer—Thos. Donohue. A louer—No. 21, rue Ste. Famille. Loterie pour venir en aide à la construction de l'église de St. David de l'Aube. Rivière—R. Pamphile Vallée. Acte de la faillite 1875—Alfred Lemieux. Vente à l'encan—Ousey & Cie. Tableau indiquant l'heure du départ des malles—Voir la quatrième page. Marchandises de goût et d'Étapes—Glover, Fry & Cie. 500 pièces Étouffe à Robes—Brunet & Lacroix. Extraits Liquides de Bouff par Liebig—O. Potrin & Cie. Produits du bon marché—Th. Hédon. Grande Réduction—F. X. Lepage.

QUEBEC,

MARDI, 8 OCTOBRE 1876.

Contestation de Portneuf.

ISIDORE MORISSIÈRE, et al. Pétitionnaires. PRAXÈDES LAROCHE, Défendeur. Voici à peu près comment s'est exprimé l'hon. Juge B. Caron: Les pétitionnaires demandent que l'élection du défendeur soit déclarée nulle, et qu'il soit en même temps déclaré personnellement coupable de manœuvres frauduleuses, pour les différentes raisons que je vais mentionner.

La première prétention des pétitionnaires, est que le dépôt de \$200 fait par le défendeur avec son bulletin de présentation en billets de la Banque Nationale, ainsi que constaté par l'officier rapporteur, est irrégulier. Il est évident que le législateur en exigeant ce dépôt, n'a eu d'autre but que d'empêcher la présentation de personnes dont les candidatures n'auraient pas de chances sérieuses de succès.

En acceptant ce dépôt de \$200 en billets de la Banque Nationale, l'officier rapporteur n'a fait que ce que toute autre personne aurait fait, ou ce qu'il aurait fait lui-même dans toute autre transaction, ou s'il se fût agi d'un paiement quelconque.

Au reste, ayant mis le défendeur en nomination après avoir accepté ce dépôt, et la rotation ayant eu lieu sans que les électeurs aient été informés de ce que les billets de la Banque Nationale, l'officier rapporteur n'a fait que ce que toute autre personne aurait fait, ou ce qu'il aurait fait lui-même dans toute autre transaction, ou s'il se fût agi d'un paiement quelconque.

Quoi que ce soit de la part de Savary, que l'on dise qu'il n'a rien fait de contraire à la loi, il est évident que l'élection n'est pas régulière. On ne peut pas dire que l'élection est régulière, si elle n'est basée sur la loi.

C'est pour la même raison que je crois devoir mentionner que les accusations contenues dans les paragraphes 6, 7 et 8 du factum des pétitionnaires concernant certaines promesses qui auraient été faites par le défendeur, ne sont pas fondées. J'arrive à une accusation plus grave, celle de *treating* d'un côté, et d'un autre de *treating* d'un autre côté.

Voici de quelle manière le défendeur, entendu comme témoin, explique ce qui s'est passé dans cette circonstance. Lorsque je suis allé à Bourg-Louis, j'ai commencé ma tournée électorale, et cette assemblée était la seconde que j'ai tenue le même jour, au sujet de "mon élection" (le 9 mai). J'avis convoqué cette assemblée pour 4 hs, et "voilà plus de 5 hs, quand je suis arrivé."

"partirons jamais, nous ne ferons pas notre assemblée, si tu ne leur paies pas une bouteille de whiskey." C'est alors que Soudard est allé chercher une bouteille de whiskey, qui a été bu en présence du Défendeur par les personnes composant l'assemblée. Lorsqu'on demande au défendeur pour quelle raison il a donné cette bouteille, il répond "qu'après avoir résisté à leurs sollicitations pendant vingt minutes ou une demi-heure, leur ayant résisté plus d'une fois que la chose n'était pas légale, et n'avoir pas à y retourner un autre jour, et qu'il tenait à ne pas partir sans adresser la parole aux électeurs."

Le défendeur déclare qu'il est vrai que ces électeurs lui étaient hostiles, et qu'il n'avait pas l'intention de les influencer. Tels sont les faits que le défendeur admet lui-même. Voyons maintenant quelle est la loi et quelles sont les autorités sur ce point. D'abord les sections 248 et 247 de l'Acte Electoral de Québec de 1875, décrètent que "tout candidat qui, dans un motif de corruption, par lui-même ou par quelqu'autre... pendant ou après l'élection, directement ou indirectement, donne ou fait donner ou offrir, court à donner... des mets, boissons à quelque personne dans le but de se faire élire... ou dans le but d'influencer le vote de cette personne... est coupable de manœuvres frauduleuses."

Dans le cas dont nous nous occupons, de la boisson a été donnée par le candidat durant la campagne électorale, dans une assemblée publique. Personne ne nie cela. Toute la question est donc de savoir, si dans cette circonstance le défendeur a agi dans un motif de corruption, dans le but d'influencer les électeurs. Il nous dit lui-même qu'il tenait à adresser la parole aux électeurs, afin de ne pas essayer l'affront de manquer une assemblée. Il savait qu'il enfreignait la loi (c'est lui qui le dit) en donnant cette bouteille aux électeurs. Mais il tenait à adresser la parole aux électeurs avant de partir, dit-il. Pourquoi cette persistance de sa part, lorsqu'il nous dit que les électeurs présents lui étaient hostiles et qu'il n'espérait pas les convaincre. Le défendeur, comme tout homme sage et connaissant la loi sur ce sujet, devrait avoir une excellente raison et un motif très sérieux pour tenir à adresser la parole à ces 10 ou 20 électeurs qui étaient contre lui et qu'il était certain d'avancer de ne pas convaincre, puisqu'il s'expose en commettant un acte qu'il savait illégal, à toutes les conséquences rigoureuses de la loi à cet égard?

L'opinion du juge Blackburn s'applique bien à ce cas, lorsqu'il dit: "When a candidate or agent gives any 'mest or drink he does what is a foolish or imprudent thing, because it becomes a question what the intention was in doing such a thing, and if the judge finds that the intention was to influence and affect voters, it vacates the election."

Si l'on considère l'effet que l'affront de manquer son assemblée (d'après son expression) pouvait naturellement avoir, non seulement dans la paroisse de St. Raymond, mais même sur tous les électeurs du comté, l'on arrivera sûrement à la découverte du véritable motif, qui a engagé le défendeur à tant tenir à cette assemblée.

Toute personne qui s'est occupée d'élections et qui a acquis quelque expérience à cet égard, sait de quelle importance il est pour un orateur, et surtout pour le candidat, de réussir à se faire entendre à une assemblée ou à la porte d'une église. Lorsqu'on a réussi à parler dans ces circonstances, la partie est toujours considérée gagnée, et cela est toujours considéré dans tout le comté, comme la preuve d'une certaine popularité en faveur de celui qui obtient ce succès. Les gens commencent à dire d'abord dans cette localité, puis dans tout le comté, que tel candidat a réussi à parler en tel endroit et qu'il aura plus de votes qu'à l'ordinaire.

Cela a naturellement un excellent effet sur tous les électeurs qui apprennent cette nouvelle, et ils en argumentent comme une conséquence logique, le succès de celui qui a réussi.

Au reste, comme l'on sait, les électeurs sont toujours désireux de la victoire. Un grand nombre d'entre eux penchent toujours du côté qui paraît le plus fort, et préfèrent généralement les gros bataillons. D'un autre côté, il n'y a pas d'échec plus fatal pour un candidat, que ne pas réussir à parler à une assemblée ou d'adresser l'affront de manquer une assemblée, pour me servir encore une fois de l'expression du défendeur. Chacun répète alors que celui est dû à l'impopularité du candidat, et qu'il a perdu du terrain. Puis l'on connaît les exagérations et les mille et une rumeurs qui circulent dans les temps d'élections. Et un échec de cette nature qui resterait sans effet dans la localité où il a lieu, peut finir par avoir des conséquences dans les autres parties du comté, et même dans d'autres parties éloignées du comté. Une partie des simples timides et faibles de ce candidat croyant sa cause perdue, s'abstient de voter, tandis que l'autre partie vote pour l'autre candidat qu'elle croit avoir plus de chances.

"Corruptly, dit-il, means not wickedly or immorally, or dishonestly, but with the object and intention of doing that which the legislature forbids." "Et plus loin." Whenever the intention is by such means to gain popularity and thereby to affect the election; or if it be that persons are afraid that if they do not provide entertainment and drinks, they will become unpopular and they therefore provide it in order to affect the election, I think that is corrupt treating."

Au reste, un candidat qui fait le tour de son comté à la veille d'une élection, pour adresser la parole aux électeurs de chaque localité, n'agit ainsi que pour se rendre populaire (to gain popularity). Si ce n'était pas une nécessité pour le faire élire, et si ce n'était le but et l'unique intention de celui qui va ainsi parler dans les assemblées politiques, ces qui s'exposent aux conséquences de ce qui en sont si souvent désagréables. Or, le défendeur déclare expressément que s'il n'était pas donné cette bouteille de whiskey, il n'aurait pas réussi à tenir cette assemblée, et comme en faisant cette assemblée, il ne pouvait avoir d'autre but que d'augmenter ses chances de succès, en se rendant les électeurs favorables, il est évident que le défendeur s'est rendu coupable de *treating*, ou d'avoir donné cette boisson dans un motif de corruption, d'après la définition de ces expressions que l'on trouve dans la citation ci-dessus.

Il ne saurait y avoir de doute à cet égard, puisqu'encore, selon M. le Juge Blackburn: "The smallest quantity given with the intention will void the election." Autre remarque importante: si un candidat a le droit de donner une bouteille de whiskey à une assemblée de 15 électeurs, sous le prétexte qu'ils lui sont hostiles, et qu'ils ne veulent pas l'entendre sans cela, pour quelle raison alors n'aurait-on pas le droit de donner cette bouteille à une assemblée de 1500 personnes qui seraient d'un autre côté, les mêmes conditions? Pourquoi aussi ne serait-il pas permis de traiter de pareilles assemblées si elles étaient composées d'amis sous prétexte que cela n'influencerait nullement leur vote ou qu'ils ne voudraient pas écouter le candidat.

Il suffit de mentionner ces conséquences pour faire voir que cette interprétation de nos lois électorales, serait absurde, et sanctionnerait le retour certain aux élections d'autrefois dans les élections.

Dans une autre circonstance, un diable que les deux candidats avaient parlé, un nommé Michel Gavrin invita plusieurs électeurs à se rendre chez le défendeur; on y parla d'élection et le défendeur ayant été dans sa salle à manger prendre un coup, Gavrin invita tout le monde à en faire autant. Le défendeur engagea le nommé Paradis à aller boire avec les autres.

Si ce n'était pas en temps d'élection, il n'y a aucun doute que le défendeur n'aurait pas agi de la sorte. L'on ne trouve rien dans la preuve qui puisse faire croire qu'il avait l'habitude de recevoir de cette manière les cultivateurs de la paroisse, tous les dimanches.

Dans deux occasions différentes, le défendeur se trouva chez Octave Dery et Félix Gaudin, deux subalternes, déclarant aux électeurs présents qu'il ne peut pas leur faire de politesses, vu que c'est en temps d'élection, mais que c'était à ces messieurs à le faire. Ce qu'ils firent de suite en sa présence. Ces trois derniers cas, et celui du dîner qui a eu lieu lors de la réunion de la société d'Agriculture, quoique celui-ci ne soit pas d'une nature très grave, en lui-même, font cependant voir que le défendeur ne négligait aucune occasion de se rendre les électeurs favorables, même en les faisant traiter par ses agents ou ses amis, et dit M. le Juge Willis, "in all cases, when there is any evidence to show that meat or drink has been given, it is a question of fact for a judge, whether the intention is made out by the evidence which in every individual case must stand upon its own grounds; and although each individual case may be mere feather's weight by itself and so small that we would not act upon it, yet if there be a large number of such cases, a large number of slight cases will together make a strong one."

Il ne me reste plus qu'à ajouter quelques observations sur le *treating* par Elisar Marcotte le jour de la votation. La section 256 de l'Acte Electoral de Québec, comprend tous les cas de *treating* par un candidat dans un motif de corruption, et d'après la section 257: "Le fait de donner ou faire donner à un électeur, le jour de la présentation des candidats ou de la votation, à raison de ce que cet électeur aura voté ou sera sur le point de voter, quelques mets, boissons, ou rafraichissements... sera réputé comme un acte illégal." La section 248 déclare une manœuvre frauduleuse. Il est bon de remarquer que cette section 257 est la copie exacte de la section 25 du statut anglais, avec cette différence, toutefois, qu'en Angleterre, le *treating* pratiqué le jour de la votation sans motif de corruption, n'annule pas l'élection, tandis que le contraire a lieu par notre statut.

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

Quant à l'agence d'Elisar Marcotte, il ne saurait y avoir de difficulté car le défendeur admit dans sa déposition qu'il l'avait duré l'élection. "C'est, dit-il, un de mes partisans dévoués, et je me suis souvent consulté avec lui pour voir ce qu'on pouvait faire peu d'ant l'élection. Je le comptais à peu près comme un des chefs dans la paroisse de Portneuf."

personnes qui a adopté des résolutions à propos de la position intolérable des provinces grecques de la Turquie. Une résolution qui avait trait à l'augmentation de l'armée et de la flotte, a été adoptée avec enthousiasme. Une dépêche officielle de B. L. à la dernière heure dit: 20 000 turcs armés de 40 canons ont été envoyés à la frontière de la Grèce. Ils ont été mis en déroute après 12 heures de combat et avec de grandes pertes.

Télégraphie Générale.

Londres, 2. Une dépêche de Barcelone au Times annonce que dans le monde politique dans la ville, on est dans un état d'agitation fébrile. Les querelles entre l'ex-Reine Isabelle et le cabinet au sujet des réclammations pécuniaires de la première ont jeté le mépris et le ridicule sur tous ceux qui ont pris part; on croit avoir que le général Martines Campos et Primo de Rivera sont des partisans déclarés d'Isabelle et soutient ses réclammations. A une réunion du club de la Réforme à Manchester hier soir, John Bright a fait un discours sur la question d'Orient. Il a déclaré qu'une convocation des chambres était désirable; que cela amènerait des changements dans la politique probable, ment sous un autre ministère; que cette nouvelle politique, consistait à empêcher énergiquement l'Angleterre de dépenser son sang et son argent pour la cause ottomane; que la Turquie subisse le sort que la providence lui a réservé par sa corruption et sa tyrannie.

Nouvelle Religieuse.

Le Révd. M. La Ovide Brunet, ancien professeur du Séminaire, décédé le 2 du courant, était membre de la société d'une messe, de la Société Ecclésiastique de Saint-Michel, et aussi de celle de Saint-Joseph. Mercredi, à 3 1/2 heures de l'après-midi, on transporta les restes mortels de feu Messire Brunet dans la Chapelle du Séminaire, et on y récita les Psaumes de Mort. Le service sera lieu jeudi matin à 9 heures, et la sépulture se fera dans la Chapelle du Séminaire. C. A. COLLIER, Prêtre, Secrétaire. Archevêché de Québec, 22 sept. 1876.

FAITS DIVERS.

TRISTE ACCIDENT.—Au moment de mettre sous presse, nous regrettons vivement d'apprendre que M. Cyrus Pellerier, avocat, en voulant s'embarquer à bord du *Séjour* en route pour Gaspé, est tombé d'une hauteur de quarante pieds et, en frappant de la tête le navire, s'est fait une grave blessure. On l'a transporté chez lui sans connaissance. M. Pellerier partait pour Gaspé où il allait remplacer M. Colston comme avocat de M. Fortin dans la contestation. UNION DES COMMERCE DE QUÉBEC.—Une assemblée générale des membres de cette société aura lieu demain soir au No. 11 rue St. Olivier. J. B. DUBOIS, Sec.

UNION COMMERCIALE.—Il y aura assemblée générale de cette société, mercredi, à 8 1/2 heures précises, au lieu ordinaire. THOS. FORTIN, Secrétaire.

REMERCIEMENT.—On parle d'établir une ligne d'omnibus en permanence depuis le marché Champlain jusqu'à la barrière Sainte-Foye.

ABRUPT.—Dimanche soir, le gardien de nuit au chantier Sharples, à l'Anse à Silley, a été brutalement assailli par quatre voleurs. Il a été fort maltraité.

COMMÉMORATION DE PEU.—Il y a hier après-midi un commencement d'incendie dans un bureau de la rue St. Pierre.

Le feu s'était déclaré dans le plancher. On put l'éteindre cependant, sans causer beaucoup de dommages.

PRISON COMMUNE.—Il y avait le 1er oct. 114 délinquants dans la prison de Québec. Sur ce nombre il y avait 31 femmes et 1 enfant.

COURSE DE BARRIÈRES.—Hier à eu lieu la dernière grande course de chevaux de la saison, par dessus des barrières.

Il y avait peu de monde sur le terrain, seulement les amateurs les plus forcés de sport.

Il faisait froid; un vent violent soufflait.

Jack Fawcett, de M. J. O'Connor, est arrivé premier, King Tom, du Major Montclair, second, Bismarck, de M. C. V. M. Temple, troisième, et Brunetti, de M. Dean, quatrième.

CONCOURS AGRICOLE.—C'est demain qu'a lieu le concours agricole organisé par la Société d'Agriculture de la cité de Québec.

Cette année ce concours aura lieu sur la ferme Bill, Petite Rivière.

L'endroit est magnifique et très propice à un concours de ce genre.

Le concours commencera demain matin.

Les différents prix sont de nature à exciter l'émulation des concurrents.

Ce tournoi agricole attirera sans aucun doute nombre de curieux, par son intérêt et son importance.

PLONGEUR.—Samedi matin, vers 11 1/2 heures, un cheval attelé à M. Lacroix, épicer, rue St. Joseph, St. Roch, a fait un plongeon dans le St. Laurent en l'un des pontons du quai Champlain.

Celui qui le conduisait, lui lâcha bride en descendant du quai au ponton, le cheval prit un bon élan et quand il fut

—On s'occupe beaucoup, à Calais et à Douvres, d'une excursion des plus intéressantes, au point de vue scientifique.

Il s'agit d'une invention en tous points remarquable, et à l'aide de laquelle on pourra traverser les airs.

M. Ralph Scott, c'est le nom de l'inventeur, a dit qu'il commencerait son voyage aérien de Douvres à Calais et retour, le lundi 9 octobre prochain.

Il se fait fort de l'accomplir en soixante minutes, quels que soient la force du vent, le brouillard, etc., la maladie exceptée.

L'appareil dont il doit se servir a déjà été essayé en particulier; il pèse 1,500 kil. environ, mesure 5 pieds (anglais) de long, 2 pieds de large et 4 pieds de haut, le tout y compris la machine et la nacelle. Il n'y a ni queue, ni gouvernail.

En termes généraux, M. Scott décrit sa machine comme un cadre léger, mais solidement construit, dans lequel est placé un arrangement mécanique parti culier, qui est mû par un ressort. Ce ressort est comprimé par une hélice et une roue, laquelle chose comme le tender d'une locomotive. Lorsqu'on veut mettre la machine en mouvement, on presse le bouton du ressort contre l'avant part du cadre, pendant que l'autre bout appuie sur l'arrangement mécanique.

Puisse cet inventeur ne pas partager le malheureux sort de quelques uns de ses devanciers, qui, eux aussi, étaient certains d'avoir trouvé la locomotion aérienne.

—Nous lisons dans l'*Evening Post* de New York:

Les fréquents rapports de maladies survenues après une visite à l'Exposition de Centenaire ont fait poser la question de savoir si un voyage à Philadelphie est réellement dangereux. Avec les précautions convenables il ne doit pas l'être. Il est vrai que beaucoup de personnes ont revenues malades d'une visite à l'Exposition, mais il ne s'ensuit pas nécessairement que le fait soit dû à quel que cause locale. Le rassemblement de milliers de personnes, dont beaucoup ont enduré la fatigue de longs voyages de jour et de nuit, qui ont à se soumettre à un changement radical d'air et de régime, et qui, encore exaltés du voyage, entreprennent de courses au delà de leur force—voilà de quoi expliquer bien des maladies. Il faut éviter une résidence prolongée près des terrains de l'Exposition où la terre a été entièrement retournée à l'écoulement des eaux peut être déficiente. Tous les visiteurs devraient faire leur voyage avec le moins de hâte possible. Il faut éviter autant que faire se peut de voyager la nuit, car, à moins d'en avoir tout à fait l'habitude, on ne repose pas bien en wagon ou en bateau. Une fois à l'Exposition on ne doit pas essayer de tout voir en peu de temps, et l'œuvre de la journée finie, il ne faut pas lui donner le soir pour supplément des visites dans les rues ou dans les lieux d'amusement. En se conformant à ces prescriptions, et en apportant beaucoup d'attention à ce qu'on mange et ce qu'on boit (il faut user avec un extrême ménagement de l'eau de Philadelphie), on réduira au minimum les chances de maladie.

Le *Lodge* de Philadelphie donne, au sujet des bagages, quelques avis qui méritent de retenir l'attention. Ne prenez pas de maille. Les compagnies de chemins de fer et d'express sont encombrées des énormes quantités de bagages reçus chaque jour, et les délais dans leur livraison sont aussi vexatoires qu'alarmants et évitables. Les visiteurs doivent se contenter d'une petite valise.

Les troubles d'Orient.

Bulletin télégraphique du 2: On télégraphie de Belgrade que des deux côtés on a gardé ses positions vendredi soir. La bataille recommencé samedi.

Les Serbes ont éprouvé des pertes nombreuses.

Les Russes ont déployé beaucoup de courage, 2 officiers serbes et 30 officiers russes sont restés sur le terrain.

La même dépêche ajoute que la Turquie serait prête à accepter les conditions de paix, si la Serbie veut en faire autant.

400 Russes sont arrivés samedi à Belgrade.

On télégraphie de Serio Jovo au Times que 1,500 soldats autrichiens sont entrés samedi en Bosnie. Ils ont attaqué les Moslems et excitent les chrétiens à la rébellion. Les Turcs ont quitté Bonjivika pour marcher contre eux.

À Athènes, 2. Il y a eu une assemblée de 8,000

venant par Genève, où j'ai retrouvé M. Thiers, qui a cru devoir quitter Ouchy à la suite d'un refroidissement causé par les journées glaciales qui ont succédé à des journées torrides. Mais cette indisposition accidentelle de M. Thiers n'a eu aucunement la gravité que lui ont prêtée les journaux royalistes et imprialistes, montrant en cela un curieux phénomène de l'esprit de parti. En politique, on ne cherche pas seulement à diminuer l'intelligence et la probité d'un grand adversaire; on refuse encore de croire à sa force physique et à sa santé. C'est avec une consolation et une espérance qu'on se donne. Mais les ennemis de M. Thiers en seront, cette fois encore, pour leur fausse joie. Petit bonhomme vigoureux le jour, l'été, on l'espère, on le mourra. La France fera une grande perte, mais les réactionnaires y gagneront peu, car il n'en est pas des Républiques comme des monarchies. Elles ne sont pas condamnées à recevoir un chef du hasard qui, dans les dynasties, met parfois des idiots à la suite d'hommes de valeur, quand il ne fait pas succéder des idiots à d'autres idiots, comme cela vient d'arriver en Turquie, comme cela est arrivé maintes fois en Angleterre, en France et ailleurs. La France a aujourd'hui une dynastie de dix millions d'hommes majeurs, et elle y trouvera toujours quelqu'un qui verra mieux qu'un Charles VI, un Charles IX, un Louis XIII et un Louis XV. Une des choses qui m'ont frappé, comme tous ceux qui arrivent à Paris, après avoir traversé la France, c'est le calme profond qui y règne. Les ministres ont près de tous qu'ils leur ministères pour aller soit assister aux conseils départementaux, soit simplement prendre l'air ou les eaux thermales, soit rendre visite à leurs électeurs pour leur adresser des discours programmes, comme M. de Maréchal et Christophe, ces deux ex-faits de Domfront, devenus deux ministres. C'est un fait unique dans l'histoire politique, et les orateurs que leur ont faites leurs concitoyens ont démentent le vieux proverbe: qu'on n'était pas prophète en son pays.

De son côté, le président de la République a pu s'éloigner de Paris et n'y est retourné qu'à peine à Lyon, puis de là à Besançon, à Lille, pour passer en revue nos troupes et constater les progrès de notre réorganisation militaire. Paris, pour ainsi dire, été, depuis six semaines, sans gouvernement apparent et la tranquillité y a été plus parfaite que sous les gouvernements les plus dictatoriaux. Ce fait remarquable prouve que la République est parfaitement conciliable avec l'ordre et que la France n'intéresse ni l'indifférence sur institutions qui l'ont précédée. Elle ne demande qu'une chose c'est qu'on ne la trouble pas inutilement par des discussions oiseuses, qu'on la laisse assurer son bien être par le travail et réparer ses forces par la paix. Une des choses qui contribuent le plus au calme dont elle jouit, c'est que la première de toutes les questions, celle de ses institutions, est désormais tranchée. La République peut n'être pas du goût de tout le monde, mais elle existe. Si proclamait définitive à mi-fin, au moins pour quelques années, aux agitations et aux complots des trois ou quatre partis qui voulaient nous donner chaque un gouvernement différent.

La République est un fait établi, constitutionnel, et elle n'a plus de danger à craindre que d'elle-même, c'est-à-dire de ses propres fautes. Mais, jusqu'à présent elle a été sage. Dieu merci! Les hommes qui auraient voulu pousser ses conséquences à l'extrême, sont restés à l'état d'infimes minorités, et ils ont reçu des leçons qui leur profiteront, il faut l'espérer.

—La *Gazette de Strasbourg* (organe officiel du gouvernement) publie un avis aux parents alsaciens qui envoient leurs enfants dans les lycées de France. Cet avis, émis, après avoir constaté que le nombre des certificats d'émigration délivrés aux jeunes gens va croissant, il en avait 479 en 1875, 755 en 1874 et 811 en 1875, ajoute que: "Les parents qui envoient leurs enfants dans des écoles à l'étranger avec l'intention de les faire renouer plus tard à leur patrie, ne devraient pas être surpris de voir qu'on ne prend pas en grande considération leur désir d'avoir leurs enfants près d'eux pendant les vacances."

Voilà les Alsaciens bien et dûment prévenus. S'ils veulent que leurs fils restent Français, ils ne les verront plus. Bientôt on entourera l'Alsace d'un mur, comme la Chine; on ne permettra à personne d'en sortir, et on n'y laissera entrer que de bons et fidèles sujets de Sa Majesté omnipotente l'empereur de toutes les Allemagnes.

lut le faire tourner, il n'était plus temps. Le conducteur sauta sur le quai en même temps que le cheval et la voiture dégringola dans le St. Laurent. La marée montait à ce moment. On ne put empêcher le cheval qui emporta le conducteur à quelques instants après. Le cheval et la voiture se firent sécher sur le quai. Il y avait dans la voiture deux sacs de sucre et un sac qui n'ont été que légèrement touchés par l'eau.

pendant que le steamer *St. Charles* à décharger des rails de chemins de fer hier au quai des Commissaires, un jeune homme qui travaillait dans la cale du navire, se fit prendre une main entre deux rails, et hisser en dehors de la cale. En voulant se dégager la main, il se la dépeçait complètement de la peau.

Le Dr. Bradley lui donna tous les soins désirables. Une des jointures de la main se détacha complètement. Le malheureux jeune homme sera quelques semaines avant de pouvoir se servir de sa main.

Autre accident.—Peu après que les journaliers de nuit eurent commencé à travailler cette nuit à bord du steamer *Lake Michigan*, mouillé dans le courant, on s'aperçut qu'un nommé Burke, âgé de 28 ans manquant. On se mit à sa recherche et l'un des journaliers, du nom de Halsey, le trouva au fond de la cale. Il était sans connaissance; on l'envoya à terre.

En arrivant à terre on fit connaître l'affaire au sergent Morrison de la police. On tenta de débarquer le malheureux à l'escalier Champlain. La marée était très basse. Ce fut en vain, et l'on dut faire une autre tentative au quai St. André. On eut le même résultat.

Finalement, on réussit à le débarquer au quai Nspolton.

Le Dr. Moffatt fut mandé. En arrivant il trouva Burke encore sans connaissance et constata qu'il avait une sérieuse blessure à la tête. Il donna ordre qu'on le transportât à l'Hôpital de la Marine.

COUR DE POLICE.—Joseph Hudson, pour vol de différents effets, propriété de Joseph Daigle, a été condamné à 2 mois de prison.

John McLaughlin, Patrick McCrauslin, Edward Foran et William Nash sont arrêtés pour assaut grave sur la personne de Patrick Gaffney. Une investigation a eu lieu.

UN VIEIL AMI ira acclamer le Gouverneur-Général et sa suite à Winnipeg. On y trouvera même le Irésidérable VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

EST-CE QUE LES GRNS sont assez pressés pour supposer une diminution des mortalités à la l'émélioration du drainage? Ils savent mieux. Ils savent que la cause de l'émélioration de la santé à Montréal et à Québec est due à la consommation générale et toujours grandissante du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

En vente chez T. Ledroit, M. O. Mounfain, J. B. Z. Dubeau, et G. Girard & Langlois.

Ventes par le Sherif. Le 20 courant, contre J. P. Aurèle... Le 21 courant, contre J. P. Aurèle... Le 22 courant, contre J. P. Aurèle...

MAISON MONETAIRE. New-York, 10 h., 3 octobre 1876. Exchange sterling 82. Greenbacks 90 à 90.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL. Lundi, 2 octobre 1876. Flats—Recoettes 3,350 qrs; P. ix forme. Extra Supérieur 5 50 à 5 75; Extra 5 25 à 5 50; Fancy 5 35 à 5 48; Extra du Printemps du Canada 5 20; do de l'Ouest 5 05; Superfine 4 70 à 4 80; Forte de Boulangers 5 30 à 5 50; Fine 4 00 à 4 05; Middlings 3 50 à 3 55; Recettes 2 85 à 3 00; Sers de la Cité 2 85; Vent 100 Extra 5 00; 100 Extra du Printemps cut down 5 00; 100 Extra Forte de Boulangers 5 10; 100 Medium Forte de Boulangers 5 124; 100 do 5 25; 100 do 5 30; 100 Double Extra 5 75; 50 do 5 74; 200 Superfine 4 80; 200 Extra du Printemps de l'Ouest 5 00.

GRANDE BOUTEILLE—recoettes 8,000 qrs, 80 à 90c, selon les lots de char ou organole. Volant, recoettes 700 mts, 30 à 30c. Organole, recoettes 1750 tinettes, les cotes sont nominales de 20c à 21c pour celui de l'Ouest; 24c pour Morrisburg et Rockville; 23c à 24c pour Toronto et de l'Est. Premage, recoettes 4,731 messes, 11c 1/2. Land, 19 75 à 20 50 pour Messes. Acadus—Recoettes 22 qrs. Potasse bas 4 75 à 4 80; Perclasse 4 90 à 4 95.

RAPPORT MARITIME.—ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUEBEC. 1 Octobre—Eastern Star, Goudie, Plymouth, 11 Août, A. Gilmour & Cie, Capitaine. 2—Eastern Star, Goudie, Plymouth, 11 Août, A. Gilmour & Cie, Capitaine. 3—British Lion, Williams, Greenock, 21 Août, A. Gilmour & Cie, capitaine. 4—Bavaria, Hunt, Greenock, 15 Août, Boss & Cie, capitaine. 5—Clara, Wilson, Greenock, 18 Août, R. B. D'Amboise & Cie, Capitaine. 6—Alma, Johnson, Chertbourg, 7 Août, J. Sharples, Pils & Cie, Capitaine. 7—Plover, Christian, Liverpool, 7 Août, Hans Hagen, Capitaine. 8—London, Parry, West Hartlepool, 22 Août, ordre, Capitaine. 9—Fretz, Johnson, Chapman, Londres, 10 Août, Roberts, Smith & Cie, Capitaine. 10—Touat, Hommerson, Dublin, 24 Août, Hans Hagen, Capitaine. 11—Manitoba, McDougall, Glasgow, 22 Sept, ordre, Capitaine. 12—Rue, R. & Cie, 23 pagers et cargaison générale pour Québec et Montréal.

St Peder, Olsen, Greenock, 18 Août. Anna Delina, Krofting, Londres, 29 Juillet 3 Octobre—SS Severn, Skinner, Londres, via Halifax, Boss & Cie, cargaison générale pour Québec et Montréal.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS Québec, 3 octobre 1876. Goulette Castor, J. Godin, Kennebec, avenue St. Antoine, J. R. Marion, St. Antoine, bois. Adelaïde, O. Lavoie, Petite Rivière, bois à baux avec bois, pierce à tringles.

Décès. Ce matin, à l'âge de 27 ans et 9 mois, M. Eugène-Théodore Meillet, horloger. Son service aura lieu jeudi, le 5 du courant, à l'Eglise St. Roch, Québec. Le cercueil funéraire laissera la demeure de son beau-frère M. E. Goulet, Parc du Gouvernement, Palais, à 4 heures précises. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Lévis, le 3 courant, Joseph-Edmond-Emile, âgé de 19 mois, enfant de Sieur L. Ger Lemieux marchand. Il sera inhumé mercredi, à 11 heures. Le service partira de la demeure de son père, rue St. Georges, à 1 heure précise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANNONCES NOUVELLES. A LOUER. Une chambre meublée ou non meublée. S'adresser au No 21, RUE STE. FAMILLE, H. V. Québec, 3 octobre 1876—3fp.

A LOUER. Maison meublée ou non meublée jusqu'au 1er mai prochain. Loyer à prix réduit. S'adresser sur les lieux No 119, rue de la Couronne, St. Roch, au A. THOS. DONOHUE, 187, rue St. Jean en dehors Québec, 3 octobre 1876—6fp.

ACTE DE LA FAILLITE 1876. Dans l'affaire de D. C. DAGNEAU, de Lévis, Failli. DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le sousigné jusqu'au LUNDI, le SEIZIEME JOUR D'OCTOBRE 1876, à MIDI, pour l'achat en bloc de l'actif de la faillite divisé comme suit: Stock..... \$ 7371.49 Billes Becavelles..... 13977.67 Divers, Chevaux, Voitures, etc..... 1895.85 Obligations..... 672.21 Propriétés évaluées à..... 240.00 \$24657.02

L'inventaire et le stock peuvent être examinés sur demande au sousigné. L'on ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions. Ceux qui soumissionnent ne paient pas pour argent comptant devant mentionner les noms de leurs cautions. Le magasin pourra être loté jusqu'au 1er mai 1877. ALFRED LEMIEUX, Syndic. Lévis, 3 octobre 1876—2s3f.

LOTTERIE. Pour venir en aide à la Construction de l'Eglise de ST DAVID de L'AUB. RIVIERE. Président-Honneur: Révd. J. E. DEZIEL, Prêtre, Curé de Lévis. Comité d'Organisation: Son Honneur le Maire de Lévis, GEORGE COUTURE, Sec. Président; THOMAS DUNN, Sec. Vice-Président; P. C. DUMONTIER, JULIEN CHAROT, EDOUARD COUTURE, ETIENNE SAMSON, F. B. XAVIER LEMIEUX, LS CLOUTIER, Koutiers.

Objets de la Loterie: Un prix en or de..... \$500 — \$1,000 Un prix en or de..... 300 — 300 Un prix en or de..... 200 — 200 Un prix en or de..... 100 — 100 Quatre prix en or de..... 50 — 50 Dix prix en or de..... 25 — 100 Dix prix en or de..... 10 — 100 Cinq cents en or de..... 5 — 100 Cinq cents en or de..... 2 — 200 Deux cents en or de..... 1 — 200

TRENTE PRIX: 30 LOTS DE TERRAIN de 40 pieds de front sur 90 pieds de profondeur évalués à..... \$200 — \$5,000 Total des prix..... \$5,000

372 LOTS!! Prix du billet: 25 Centins seulement. Le but qu'on ont vu les organisateurs de cette LOTTERIE étant d'élever un temple à Dieu, le comité espère recevoir l'encouragement général. Toutes les propositions ont été prises pour donner satisfaction au public. Le tirage au sort aura lieu le plus tôt possible, avis en sera donné en temps convenables. Edouard Couture, Sec. de Lévis, est le Secrétaire-Trésorier. M. R. P. Vallée, Notaire, de Québec, est l'agent général à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées.

On demande des agents dans toutes les paroisses. R. PAMPHILE VALLEE, Agent Général, No. 9, rue Beaud, H. V. Québec, 3 octobre 1876—6m.

MAISON A VENDRE. Une Maison bien située au Cap-Blanc ayant 30 pieds de profondeur sur 25 de largeur et contenant 9 chambres, 4 dans les mansardes, 3 au second et 2 au premier étage. Closet Patented, Aqueduc, etc., etc. Aussi magnifique Hangar et Etable. A vendre à très bonnes conditions. S'adresser à JOSEPH DROLET, Cap Blanc, Québec, 2 octobre 1876—1mp.

La Banque Nationale, Québec, 29 septembre 1876. Cette Banque paiera à compter du 2 Novembre prochain, à ses actionnaires, TROIS ET DEMI pour cent sur son Capital, comme dividende semestriel expirant le 31 d'Octobre. Le Livre de transfert sera fermé depuis le 16 Octobre jusqu'au 2 Novembre prochain. Par ordre, Z. VEZINA, O. Isidor. Québec, 2 octobre 1876—4fls.

AVIS PUBLIC. Est par le présent donné que, conformément à la 30e clause de l'acte passé dans la 29e année du règne de Sa Majesté, chap. 57, et intitulé: "Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les actes et ordonnances concernant l'incorporation de la Cité de Québec, et l'acquisition de la dite Cité de Québec," le règlement ci-dessus sera lu une deuxième fois, VENDREDI, le 6 jour D'OCTOBRE 1876. L. A. CANNON, Greffier de la Cité, Québec, 2 octobre 1876.

ANNONCES NOUVELLES. VENTE A L'ENCAN. Par CASEY & Cie.

VENTE A L'ENCAN. VENDREDI, LE 6 OCT. A UNE HEURE, par le sousigné, Au No. 13, Rue Haldimand, HAUTE VILLE. Sera vendu des Meubles et Effets de Ménage du Dr EDWARD LINDSAY, M. D., aussi tout une magnifique collection d'instruments de Chirurgie, et d'endossement de 72 ouvrages de Médecine et de Chirurgie, de notes professionnelles en anglais et en français, sans compter beaucoup d'ouvrages littéraires.

Un Phœton, une Berline Légère avec Coussins, et un cheval Bal Foncé, avec Harnais simple, etc., etc. CASSEY & Cie., Encanteurs Québec, 3 octobre 1876.

TERRE A VENDRE A RIMOUSKI. Succession de FEU OLIVIER GAGNÉ. Une magnifique terre située au bord du fleuve, de 24 arpents de front sur 42 de profondeur avec Maison, Grange, etc. Pour plus amples informations s'adresser à N. RIOUX, Rue St. Paul, Québec, 2 octobre 1876—1m.

Société Permanente de Construction des Artisans. AVIS. Le Livre de Souscription à la Classe C, Paris Mobles, comprenant le 2 Octobre est maintenant ouvert dans les Bureaux de la Société, 69, rue St. Pierre, Basse-Ville, en face de la Banque de Québec. Par ordre, A. J. AUGER, Sec. Trés. Québec, 2 octobre 1876.

AVIS. AVIS est par le présent donné que pendant l'absence de Québec de MATTHEW WHEATLEY ANDERSON, Sec., je suis dûment autorisé à agir comme son Agent et en son nom. C. R. O'CONNOR, 55, rue d'Aiguillon, Québec, 2 octobre 1876—3f.

AVIS. Le sousigné ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, à moins d'un ordre signé par lui-même ou son Procureur, C. K. O'CONNOR. Québec, 23 septembre 1876. MATTHEW WHEATLEY ANDERSON, 2 Octobre 1876—3f.

HUITRES! HUITRES! Huitres Fraîches Malpecque, reçues Samedi après-midi par les Vapeurs de la Compagnie des Ports du Golfe. A vendre à bon marché par JOSEPH LEFAVE, No. 17 et 19, rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec, 2 octobre 1876—3f.

Corporation de Québec. HOTEL-DE-VILLE Québec, 2 octobre 1876. A une Séance Spéciale du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue VENDREDI, le 29 jour de SEPTEMBRE 1876, le règlement suivant a été en sa première fois, savoir: Règlement pour contracter tout batelier, canotier et chaloupiers à prendre des licences et des numéros en vertu de la 30e section de l'acte 37 Vic., chap. 46. (Rédigé en langue anglaise)

Qu'il soit ordonné et statué par le dit Conseil et le dit Conseil statue et ordonne comme suit, savoir: 1o. Après la passation du présent règlement tout batelier, canotier et chaloupiers et chacun d'eux travaillant pour gages entre la cité de Québec et toute autre place quelconque prendra des licences et des numéros du Greffier de la Cité pour lesquelles licences et numéros ils paieront au Trésorier de la Cité chacun dix piastres, si la personne obligée de prendre telle licence réside dans les limites de la cité, savoir: 2o. Les dites licences et numéros seront valides du jour de leurs émissions jusqu'au premier de mai alors prochain et pas plus longtemps, tel que pourvu par la loi. 3o. Les dites numéros et chacun d'eux seront peints sur une planche de ferblanc de huit pouces de longueur sur six pouces de hauteur et seront délivrés avec les dites licences, et placés par tous les bateliers, canotiers et chaloupiers sur chaque côté du dit bateau, canot ou chaloupe dont se servira chacune des dites personnes dans l'exercice de son métier ou industrie respectivement. 4o. Quiconque enfreindra aucune des dispositions de ce présent règlement sera passible, pour chaque infraction, d'une amende n'excédant pas vingt piastres laquelle sera recouvrée d'après la loi devant la Cour du Recorder tel que le tout est enjoint par la loi. 5o. Tout règlement ou partie de règlement contraire à ce présent règlement ou incompatible avec icelui est par le présent révoqué.

Le meilleur Lehigh Américain Egg, \$5.75 la tonne. Le meilleur Lehigh Américain Chesnut, \$5.75 la tonne. Le meilleur Lehigh Américain à Poêles, \$6.25 la tonne. Le meilleur Charbon d'Ecosse à Engins, \$5 la chaudière. Le meilleur Charbon d'Ecosse, gros, pour les Poêles à Bois, \$5.50 la chaudière. Le meilleur Newcastle, double tamisé, à Forge, \$7 la chaudière. Le meilleur Newcastle à Grille \$9 la chaudière.

30,000 Briques Refractaires choisies de Carr à \$25 le mille. ROBERT BORLAND, 90, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, 30 septembre 1876—2s.

FUSILS! FUSILS! Fusils Simples et Doubles. Une réduction libérale sera accordée pour écouler le stock en mains. Poudre à Tirer en Barils et en Canistres, Cartouches, Capsules, etc., à prix réduits. H. S. SCOTT & CIE, rue St. Pierre, BASSE-VILLE Québec, 30 septembre 1876.

La Société Permanente de Construction des Artisans. FONDS PERMANENT. DIVIDENDE No. 3. AVIS. Un dividende semi-annuel de quatre pour cent sur le Capital payé au Fonds Permanent de cette Société, sera pa à ses actionnaires, le 16 Octobre prochain. Le Livre de transfert sera fermé du 2 au 9 Octobre inclusivement. A. J. AUGER, Sec. Trés. Québec, 28 septembre 1876.

AVIS. Le sousigné offre en vente un lot de Graine de Mil et de Tréfilé de premier choix. A LAROCHE, Quai LaRoche, rue St. Paul, Basse-Ville, Québec, 2 octobre 1876.

Un assortiment de Flour, Grain, et Provisions de toute qualité à des prix très réduits. A LAROCHE, Quai LaRoche, rue St. Paul, Basse-Ville, Québec, 2 octobre 1876.

Chemin de Fer Lévis et Kennebec. AVIS. Pour la commodité des personnes qui désirent assister aux Courses à Ste. Marie, un Train Spécial quittera Lévis JEUDI, le 5 OCTOBRE, à 10 heures M. Au retour, il laissera Ste. Marie à la fin des courses. Billets aller et retour, \$1.50. W. C. HALL, Surintendant, LAROCHELLE & SCOTT, Contracteurs Québec, 2 octobre 1876.

Actes de la faillite de 1869 et 1875. Dans l'affaire de LOWDES FRERES, de Gaspé, Failli. AVIS PUBLIC est par le présent donné que, et tel que prévu par la Section 75 de l'Acte de Faillites de 1875, la vente de la propriété immobilière, à savoir: Ces lots de terre situés sur la rive nord en dehors du sudit Bassin de Gaspé, et comme étant les lots numéros dix et onze avec limites et abaissements comme suit: En arrière au nord-ouest par la ligne de la marée haute, dans le dit Bassin de Gaspé, et au front au sud-est par la ligne de la limite de Grands dans le dit Bassin de Gaspé; au nord-est par le lot numéro 12, et au sud-est par le lot numéro 9 (9), partant de la ligne de la marée haute, sur la ligne de division entre les lots numéros neuf (9) et dix (10), comme au point A sur le plan; de là au sud à trente-six degrés astronomiques à l'est, quatre cent soixant-cinq pieds mesura anglaise, jusqu'à la ligne de limites des sudits Grands marqués B; de là le long de la dite ligne de limite, au nord, à soixante-quatre degrés trente minutes à l'est, deux cent quatre pieds, et les dimensions collectives en largeur des lots dix et onze comme au point C; de là au nord, à vingt-deux degrés à l'ouest, cinquante vingt-trois pieds au niveau de la marée haute, comme au point D; de là en suivant la ligne de la marée haute dans une direction sud-ouest, deux cent pieds; étant les dimensions collectives en largeur des lots dix et onze au point de départ; de là au sud, à une profondeur ainsi bornée et décrite, contenant une étendue en superficie de cent mille quatre cent pieds, plus ou moins, mesura anglaise; le tout avec les quai, ateliers, magasins, forge, glacière et tant et chacun des bâtiments ci-dessus érigés, circons tances et dépendances. A été le 18e jour de Sept mille dernier jour au 18e jour d'Octobre courant, et que le dit 18e jour d'Octobre courant, à 11 heures A. M., au bureau du Syndic sousigné, B. Henry Wurtele, No. 76, rue St. Pierre, Québec, la dite vente sera reprise et commencera à la dernière caudère de \$3,500. Alors et la propriété sera finalement adjugée à sa réserve au dernier et au plus haut enchérisseur. Québec, 2 octobre 1876. R. HENRY WURTELE, Syndic. A. J. AUGER & Cie., E. et C. 2, 3, 4, 17, 18, 2 octobre 1876.

CHARBON! CHARBON!! CHARBON!!! Le meilleur Lehigh Américain Egg, \$5.75 la tonne. Le meilleur Lehigh Américain Chesnut, \$5.75 la tonne. Le meilleur Lehigh Américain à Poêles, \$6.25 la tonne. Le meilleur Charbon d'Ecosse à Engins, \$5 la chaudière. Le meilleur Charbon d'Ecosse, gros, pour les Poêles à Bois, \$5.50 la chaudière. Le meilleur Newcastle, double tamisé, à Forge, \$7 la chaudière. Le meilleur Newcastle à Grille \$9 la chaudière.

30,000 Briques Refractaires choisies de Carr à \$25 le mille. ROBERT BORLAND, 90, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, 30 septembre 1876—2s.

FUSILS! FUSILS! Fusils Simples et Doubles. Une réduction libérale sera accordée pour écouler le stock en mains. Poudre à Tirer en Barils et en Canistres, Cartouches, Capsules, etc., à prix réduits. H. S. SCOTT & CIE, rue St. Pierre, BASSE-VILLE Québec, 30 septembre 1876.

La Société Permanente de Construction des Artisans. FONDS PERMANENT. DIVIDENDE No. 3. AVIS. Un dividende semi-annuel de quatre pour cent sur le Capital payé au Fonds Permanent de cette Société, sera pa à ses actionnaires, le 16 Octobre prochain. Le Livre de transfert sera fermé du 2 au 9 Octobre inclusivement. A. J. AUGER, Sec. Trés. Québec, 28 septembre 1876.

VENTE A L'ENCAN. Par J. O. LABBÉ & Cie. ACTE DE LA FAILLITE 1875. Dans l'affaire de J. O. BRONET, Failli. JEUDI, 5 OCTOBRE 1876. Nous avons reçu instruction de ODILON ROY, Secrétaire, Syndic Officiel, de vendre à l'Encan, JEUDI, le 5 OCTOBRE, au magasin du f 101, rue St. Vallier, St. Sauveur son stock consistant en Draps, Two Merinos, Satins, Crêpe, Flanelle, Nans, Fleurs, Chapeaux, Parapluies, etc., etc. Le tout sera offert à tant dans la plus ou sera rendu par lot à la convenance des acheteurs.

Après quoi sera vendue la partie non plus du bail, ainsi que les dettes. La vente commencera à UNE HEURE ET DEMIE et sera absolument sans réserve. On pourra avoir aucune information et s'adresser aux sousignés. A—C—S— J. S. BUTLER, Failli. Seront vendues à l'Encan sur les lieux, Cinq Parts de la Compagnie Union. J. O. LABBÉ & Cie., Encanteurs Québec, 30 septembre 1876.

1876 AUTOMNE 1876. J. LAMB, R. JACQUES & DERY. Encanteurs et Marchands à Commission. 53, rue Dalhousie, Bloc Richelieu. QUEBEC. Avances libérales faites sur consignation. 5 Juillet 1876—1s.

Nouveautés d'Automne et d'Hiver. Elles comprennent tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de Modes et de Couleurs dans les Robes. Etroites à Robes, Chapeaux de Feutre, Fleurs, Plumes, Robans, Velours de Soie, Velveteen, Etc., Etc. N. nouveautés pour les Lingerie de Fantaisie, tels que Noirs, Châles, Fichus, etc., en variété infinie. Il y a un département de Modes dans la maison. Tous les articles sont marqués, comme à l'ordinaire, à très bas prix. On accorde un escompte libéral aux institutions de charité. C'est le premier Magasin de Nouveautés en dehors de la Fort St. Jean, à droite. Québec, 28 septembre 1876—1m.

MARCHANDISES AMERICAINES. Nouvellement Reçu: Un immense Lot de Tapie Américaine légèrement endommagée à vendre à de TRÈS BAS PRIX. PRELATS AMERICAINS de toutes largeurs, dessins très-nouveaux et à MOITIE PRIX. COTON, SHIRTING et Indiennes Américaines. A GRANDE REDUCTION. CHEZ THEOP. HUDON, Rue de la Couronne, St. Roch, Québec, 27 septembre 1876.

Collège Vétérinaire de Montréal. LE COURS DE 1876-77. Commencera MERCREDI, LE 4 OCT. Le discours d'ouverture sera prononcé par W. O. OSLER, M. D., Professeur à l'Université McGill. SUJET: "Les relations de l'animal à l'homme." La lecture sera illustrée de spécimens et de tableaux. On invite le public à assister. La lecture se fera à 2 heures de l'après-midi dans la Salle de Lecture, No. 8, Avenue Union. Pour avoir le prospectus du cours, s'adresser à D. McCRACKAN, C. V. M., Principal, Montréal, 26 septembre 1876—2s.

LEOPOLD LACASSE, TAILLEUR. A l'honneur d'informer le public et ses amis en général, qu'après avoir travaillé plusieurs années dans les premières boutiques de Montréal et d'être assuré d'une des meilleures coutures américaines, qui est tout-à-fait inconnue à Québec, il vient d'ouvrir un établissement de tailleur, rue St. Joseph, No. 27, petite voisine de M. Laliberté, charcutier, et qui est prêt à exécuter tout ce qu'on voudra bien lui confier soit pour la coupe ou la confection d'habit en tous genres, sous le plus court délai, avec le plus grand soin et dans les derniers goûts. De plus il promet qu'avec ce nouveau genre de coupe, qui est sans contredit celui qui offre le plus de garanties et qui ne laisse rien à désirer sous tous les rapports, de donner pleine et entière satisfaction aux gens les plus difficiles et les plus particuliers. Une visite est respectueusement sollicitée. PRIX TRES-MODERES. Québec, 25 septembre 1876—1m.

HUITRES! HUITRES! Huitres de Malpecque reçues tous les jours par le Chemin de Fer Intercanadien. A VENDRE A BAS PRIX. LEOLEB & LETELLIER, 37 rue St. Paul, Québec, 23 septembre 1876—1m.

M. OTTEN. Organiste de l'Eglise St. Jean, prendra des élèves en musique de toutes les forces. S'adresser au Magasin de Musique de M. LAVIGNE, rue St. Jean, au No. 95, rue d'Aiguillon. Québec, 13 septembre 1876—1m.

Meubles et Effets de Ménage Nouveaux. Célébres Manufactures Oshawa & Moorehead. Nous avons reçu instruction de vendre à l'Encan, en Nouvelle-Magnan de M. Renaud, rue St. Paul. JEUDI, le 5 OCTOBRE, un magnifique assortiment de Jolis Meubles en Noyer N. R. comme il n'en a jamais été vendu en cette ville. Meubles de Salon, de Parloir, en Damas, au Montréal, etc., etc.

et de Peintures à l'huile Encastées: le tout en ordre parfait. Chaque lot devant être expressément vu, l'acheteur y trouvant un bénéfice. Les effets seront visités Mercredi et Jeudi jusqu'à l'heure de la vente qui commencera à UNE HEURE. (Hâtez-vous la Nouvelle-Bâtisse Renaud, rue St. Paul.)

la même que celui fabriqué à Paris par notre maison. Nous avons donné à ce Cirage le nom de FRANCO-AMERICO IN BLACKING. Il contient plus d'huile que tout autre cirage et chacun connaît l'effet bien-faisant produit par l'huile sur le cuir. Nous n'employons que la meilleure qualité d'huile d'olive. Il ne se sèche jamais, tandis que tous les cirages fabriqués dans le pays à exception, après un séjour de deux ou trois mois dans un magasin, deviennent si secs qu'il devient presque impossible aux commerçants d'en disposer. Il donne un poil plus brillant que tout autre avec moins de travail; et pres que instantanément. Se vend chez les principaux Epiciers. Agent pour la vente en gros E. J. DUBEAU, 41, RUE DALHOUSIE, Québec, 26 septembre 1876.

A VENDRE. Une bonne Maison à deux étages en Bois presqu'neuve, très bien bâtie à l'extérieur et à l'intérieur pouvant servir de résidence privée, de magasin ou d'hôtel, située au centre du Village Ste. Marie, à grande proximité de la Station du chemin de fer Lévis & Kennebec—avec bancs, scieries, granges, remises, etc. Assés un magnifique terrain tout en prairie de 18 arpents de superficie environ sur lequel sont érigées les bâtisses suivantes. L'acheteur sera libre de prendre toute la propriété, ou les bâtisses ou le terrain séparément. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à LEON LEBERT. On a F. X. LEMIEUX, Marchand de Cuir, Lévis, Ste. Marie, Beauce, 28 sept. 1876—1m.

MUSIQUE NOUVELLE. VENANT D'ETRE PUBLIEE: LES ROSES D'OR! Valeur de Salon... par JOSEPH VEZINA. Prix..... 50 centins. REQUES DIRECTEMENT DE PARIS: LA SENSITIVE! Valeur brillante, par N. BOUSQUET, auteur de la célèbre Valse Les Fleurs du Printemps. Prix..... 75 centins. LA DELIRANTE! Valeur..... 60 centins. A vendre par A. & J. VEZINA, Editeurs de Musique, 71, rue St. Jean, Haute-Ville Québec, 27 septembre 1876—8s.

Poêles à Bois et à Char. On vend en ce moment à moitié prix ou à moitié de leur valeur à la Halle Champlain un assortiment considérable de Poêles salinées et de machines, mais on ne vend pas à la Halle, Salon et Chambre à Concher. CASEY & Cie. Québec, 25 sept. 1876—12f.

AVIS. Le sousigné a transporté son étude au Bureau de G. H. LABBÉ, Sec. Avocat, No. 29, rue St. Pierre, Basse-Ville, et sa résidence No. 78, rue Richelieu, faubourg St. Jean, propriété de Dame St. Pierre. J. B. C. HERBERT, Notaire et Agent, Québec, 16 septembre 1876—1m.

GLOVER, FRY & CIE. Offrent en ce moment un assortiment choisi et complet de MARCHANDISES DE GOUT qui viennent de recevoir par les derniers vapeurs. Elles attirent aussi une attention particulière sur leur assortiment supérieur de MARCHANDISES D'ETAPE. Flanelles, Couvertes, Cotons à Draps, Toiles à Draps, Dames de l'Est, Cotons Quatre, Boutils Shirtsings, Bas en Laine Ecosaise, Laines à Tricot, etc., etc. Département des Tapis. Venant d'être reçus des nouveaux patrons de Tapis de Bruxelles, Tapissier et autres à des prix plus bas qu'ils ont été vendus depuis plusieurs années. Etouffes à Rideaux et Garnitures. Couvertes en Fer et en Cuivre. Poles en Cuivre. Matelas en Crin ou à Ressort. Poêles provenant des meilleures manufactures. GLOVER, FRY & Cie. Québec, 13 septembre 1876.

ACTE DE LA FAILLITE 1876. Dans l'affaire de JOSEPH NAPOLEON PELLETIER, de la paroisse St. Pierre de la Rivière du Sud, district et comté de Montmagny, marchand, Failli. Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau au Village de Montmagny, rue Ste. Julie, district et comté de Montmagny, MARDI, le DIXIEME jour du mois d'OCTOBRE prochain à ONZE heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un Syndic s'ils le jugent à propos. Montmagny, 7 septembre 1876. F. X. TALBOT, Syndic, 13 septembre 1876—3s.



Depuis quelques années, nous avons introduit dans le marché le Cirage fabriqué à Paris par notre maison. Nous avons donné à ce Cirage le nom de FRANCO-AMERICO IN BLACKING. Il contient plus d'huile que tout autre cirage et chacun connaît l'effet bien-faisant produit par l'huile sur le cuir. Nous n'employons que la meilleure qualité d'huile d'olive. Il ne se sèche jamais, tandis que tous les cirages fabriqués dans le pays à exception, après un séjour de deux ou trois mois dans un magasin, deviennent si secs qu'il devient presque impossible aux commerçants d'en disposer. Il donne un poil plus brillant que tout autre avec moins de travail; et pres que instantanément. Se vend chez les principaux Epiciers. Agent pour la vente en gros E. J. DUBEAU, 41, RUE DALHOUSIE, Québec, 26 septembre 1876.

A VENDRE. Une bonne Maison à deux étages en Bois presqu'neuve, très bien bâtie à l'extérieur et à l'intérieur pouvant servir de résidence privée, de magasin ou d'hôtel, située au centre du Village Ste. Marie, à grande proximité de la Station du chemin de fer Lévis & Kennebec—avec bancs, scieries, granges, remises, etc. Assés un magnifique terrain tout en prairie de 18 arpents de superficie environ sur lequel sont érigées les bâtisses suivantes. L'acheteur sera libre de prendre toute la propriété, ou les bâtisses ou le terrain séparément. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à LEON LEBERT. On a F. X. LEMIEUX, Marchand de Cuir, Lévis, Ste. Marie, Beauce, 28 sept. 1876—1m.

MUSIQUE NOUVELLE. VENANT D'ETRE PUBLIEE: LES ROSES D'OR! Valeur de Salon... par JOSEPH VEZINA. Prix..... 50 centins. REQUES DIRECTEMENT DE PARIS: LA SENSITIVE! Valeur brillante, par N. BOUSQUET, auteur de la célèbre Valse Les Fleurs du Printemps. Prix..... 75 centins. LA DELIRANTE! Valeur..... 60 centins. A vendre par A. & J. VEZINA, Editeurs de Musique, 71, rue St. Jean, Haute-Ville Québec, 27 septembre 1876—8s.

Poêles à Bois et à Char. On vend en ce moment à moitié prix ou à moitié de leur valeur à la Halle Champlain un assortiment considérable de Poêles salinées et de machines, mais on ne vend pas à la Halle, Salon et Chambre à Concher. CASEY & Cie. Québec, 25 sept. 1876—12f.

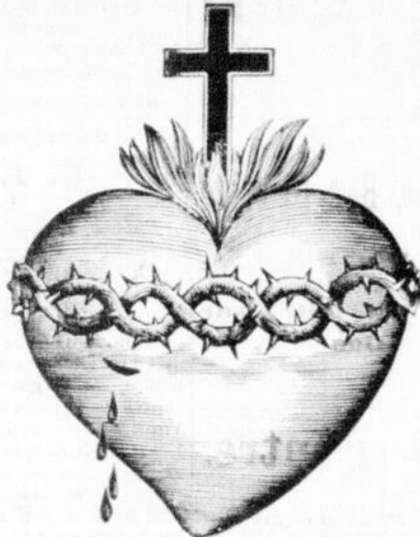
AVIS. Le sousigné a transporté son étude au Bureau de G. H. LABBÉ, Sec. Avocat, No. 29, rue St. Pierre, Basse-Ville, et sa résidence No. 78, rue Richelieu, faubourg St. Jean, propriété de Dame St. Pierre. J. B. C. HERBERT, Notaire et Agent, Québec, 16 septembre 1876—1m.

GLOVER, FRY & CIE. Offrent en ce moment un assortiment choisi et complet de MARCHANDISES DE GOUT qui viennent de recevoir par les derniers vapeurs. Elles attirent aussi une attention particulière sur leur assortiment supérieur de MARCHANDISES D'ETAPE. Flanelles, Couvertes, Cotons à Draps, Toiles à Draps, Dames de l'Est, Cotons Quatre, Boutils Shirtsings, Bas en Laine Ecosaise, Laines à Tricot, etc., etc. Département des Tapis. Venant d'être reçus des nouveaux patrons de Tapis de Bruxelles, Tapissier et autres à des prix plus bas qu'ils ont été vendus depuis plusieurs années. Etouffes à Rideaux et Garnitures. Couvertes en Fer et en Cuivre. Poles en Cuivre. Matelas en Crin ou à Ressort. Poêles provenant des meilleures manufactures. GLOVER, FRY & Cie. Québec, 13 septembre 1876.

ACT

Aux personnes qui se proposent d'aller au Centenaire. La Cie. d'Assurance du Canada SUR LES ACCIDENTS

Octroi des BILLETS ENREGISTRÉS aux Voyageurs. Pour une assurance de \$4,000 en cas de Mort, et \$30 par semaine s'il arrive Accident, aux taux suivants: 1 Jour, 2 Jours, 3 Jours, 4 Jours, 5 Jours, 6 Jours, 7 Jours, 14 Jours.



Grande Loterie du Sacré-Cœur.

Cette Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'École de l'Immaculée Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Table with 3 columns: Valeur de la Loterie, \$10,000.00, \$1,000.00, \$500.00, etc. listing various prizes and their values.

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le Comité de Direction est composé d'un Prêtre, du vicaire Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite.

GRAND AVANTAGE OFFERT AUX Incendiés et au public en général, particulièrement les personnes en Construction de Maisons.

Le sousigné vient de recevoir une grande quantité d'effets qu'il vendra à des prix défiant toute compétition, tels que Clozes, Toiles en Boite, Toile Galvaillée, Ferblanc pour Couvertures, Huites, Peintures, Vitres, Masles, Ferrures de Maisons de toutes sortes, etc.

ONESIME GOULET. N. B.—Avec un assortiment complet de Faux, Manches de Faux, Fourches, Bateaux, Grattes, Pelles, Bâches, et tout ce qui concerne ce genre d'affaires.

CHARBON ANTHRACITE EGG. En déchargement de l'INDUS. PRIX \$5.00 LA TONNE.



DEATH TO RATS AND MICE. Employez l'exterminateur des Rats et de la Vermine en général de Parson & Co. Mieux aux rats, aux souris & à tous les insectes, vendus par tous les Droguistes.

FERLAND & CIE. BUREAU D'AGENCES et de Courtage. PREF D'ARGENT SUR HYPOTHEQUE. Achat et Vente d'Immunités.

Quels sont ceux qui sont incommodés par les rats? Quelles sont les personnes ennuyées par les fourmis? Qui ont l'habitude de voir des rats, des souris et autres insectes dans leur maison?

Tableau indiquant l'heure du Départ des Malles. BUREAU DE POSTE, Québec, Octobre 1876. Dns. MALLES. Class.

500 PIECES. ETOFFE A ROBES. A VENDRE A GRAND MARCHÉ. CHEZ BRUNET & LAURONT.

MM. MICHAUD & CIE, Libraire de St. Roch, Coin des rues Desjardins et St. Roch. Les sousignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, tout en les remerciant de l'encouragement qu'ils ont reçu.

GRANDE RÉDUCTION MARCHANDISES SÈCHES A L'USAGE DES FAMILLES. Le sousigné croit pouvoir en toute confiance appeler l'attention publique sur son vaste assortiment de Marchandises venant des meilleures manufactures.

EUGENE HAMEL, ARTISTE-PEINTRE. Portraits en Couleurs à l'huile d'après nature. PORTRAITS AU CRAYON d'après Photographie. PRIX TRÈS MODÉRÉS.

La Compagnie Canadienne de CAOUTCHOUC. CONFECTIONNERIE des CRINTURES et COURROIES à Patentes, BOYAUX, PLAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, BESOINETS et TAMpons pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

INDEX OCCIDENTALES. Lettres, etc., envoyées d'avance, vole de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'été les malles sont expédiées à la Havane et les Indes Occidentales, vole de la Havane, à New-York, tous les jours, à 8 heures.

CHARBON A FORGE. En déchargement de Karen Nickelson: 361 Tonneaux de Charbon Noir Tamisés de Tonsnes Hotten. A vendre à bon marché au comptant. OHAS. POSTON & CIE, Québec, 17 août 1876.

SOUS PRESSE. Melanges Archéologiques BIBLIOGRAPHIQUES. Ranges par ordre alphabétique.

AVIS. L. PARENT & CIE, Tonneillers, informant leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un Atelier de Tonneillerie.

PAPIER RIGOLLOT ou Moutarde en Feuille POUR SINAPISES. MÉDAILLES BRONZE TRIESTE 1874, MÉDAILLES ARGENT PARIS 1875, MÉDAILLES D'OR LYON 1873.

SCROFULE, RACHITISME, PHTHISIE ANÉMIE, CHLOROSE. DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE.

AUX VOYAGEURS. HOTEL TRUDEAU, 94, Rue Lamontagne, connu généralement sous le nom d'Hôtel Fréchet.

LE TRAITEMENT DES MÉDECINS. Quand vous êtes malade, et que vous ne savez de quel mal vous souffrez, vous recourez à votre Médecin.

Dr. BIRNBAUM. Seize Médicines ont été certifiées qu'elles guérissent le Rhumatisme, la Goutte, Douleurs de Reins, Engorgement dans les Membres et les Joints, etc.

CHLORAL PERLÉ LIMOUSIN. HYDRATE de CHLORAL en CAPSULES DRAGÉFIÉES. Sous cette forme, pas de constriction à la gorge, pas de mauvais goût.

SUCRE-TISANE ILLICO. Sous la forme et le volume d'un morceau de sucre ordinaire. MAUVE, PECTORALE, TILLEUL, SALSEPAREILLE, CANONILLE, QUINQUINA, LIMONADES, ETC.

Agents: A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal. Dépôts à Québec chez R. McLeod, J. E. Burke et J. B. Martel.

500 PIECES. ETOFFE A ROBES. A VENDRE A GRAND MARCHÉ. CHEZ BRUNET & LAURONT.

MM. MICHAUD & CIE, Libraire de St. Roch, Coin des rues Desjardins et St. Roch. Les sousignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, tout en les remerciant de l'encouragement qu'ils ont reçu.

GRANDE RÉDUCTION MARCHANDISES SÈCHES A L'USAGE DES FAMILLES. Le sousigné croit pouvoir en toute confiance appeler l'attention publique sur son vaste assortiment de Marchandises venant des meilleures manufactures.

EUGENE HAMEL, ARTISTE-PEINTRE. Portraits en Couleurs à l'huile d'après nature. PORTRAITS AU CRAYON d'après Photographie. PRIX TRÈS MODÉRÉS.

La Compagnie Canadienne de CAOUTCHOUC. CONFECTIONNERIE des CRINTURES et COURROIES à Patentes, BOYAUX, PLAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, BESOINETS et TAMpons pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.

INDEX OCCIDENTALES. Lettres, etc., envoyées d'avance, vole de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'été les malles sont expédiées à la Havane et les Indes Occidentales, vole de la Havane, à New-York, tous les jours, à 8 heures.

CHARBON A FORGE. En déchargement de Karen Nickelson: 361 Tonneaux de Charbon Noir Tamisés de Tonsnes Hotten. A vendre à bon marché au comptant. OHAS. POSTON & CIE, Québec, 17 août 1876.

INJECTION BROU. rien adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'univers. — 30 années de succès. — Se moient des contrefaçons.

GUERISON DES NERVEUSES & CONVULSIVES. BROMURES DE PENNES ET PELISSE. Pharmaciens-Chimistes, rue de Latran, 2, Paris.

Vin de Bugeaud. Tonique-Nutritif Au Quinquina et au Cacao combinés. Le VIN TONI-NUTRITIF DE BUGEAUD, support le corps médical de tous les pays.

LE VIN TONI-NUTRITIF DE BUGEAUD. En un petit flacon, il est chargé par exemple par les conseils médicaux de France et de l'étranger contre les affections suivantes: Marasme chronique, Anémie, Chlorose, etc.

TRAITEMENT CURATIF DE LA PHTHISIE PULMONAIRE. A tous les degrés. ET EN GÉNÉRAL DES AFFECTIONS de la POITRINE et DE LA GORGE.

SILPHIUM CYRENAÏCUM. Expérimenté par le Dr LAVAL, dans les Hôpitaux militaires de France et d'Algérie, avec le plus grand succès.

CACHETS MÉDICAMENTEUX LIMOUSIN. PROCÉDÉ BREVETÉ POUR 15 ANNÉES S. G. D. G. PARIS, 2 bis, rue BLANCHE place de la Trinité.

CHLORAL PERLÉ LIMOUSIN. HYDRATE de CHLORAL en CAPSULES DRAGÉFIÉES. Sous cette forme, pas de constriction à la gorge, pas de mauvais goût.

SUCRE-TISANE ILLICO. Sous la forme et le volume d'un morceau de sucre ordinaire. MAUVE, PECTORALE, TILLEUL, SALSEPAREILLE, CANONILLE, QUINQUINA, LIMONADES, ETC.

Agents: A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal. Dépôts à Québec chez R. McLeod, J. E. Burke et J. B. Martel.